



Information des Organisations Professionnelles

Afin d'améliorer la prévention du risque amiante, et à la demande de la Profession, l'OPPBTB mobilise d'importants moyens techniques et financiers pour réaliser une campagne de mesurage. Celle-ci vise à établir une cartographie représentative de l'empoussièremement amiante des processus de travail, essentiellement de courtes durées, couramment utilisés dans le BTP, assortie de conseils de prévention. Cette opération dénommée « Projet CARTO Amiante » est pilotée par la DGT, l'OPPBTB et l'INRS.

Cette campagne, orientée « métier », va consister à mesurer l'empoussièremement amiante d'un nombre significatif de situations de travail sur de très nombreux chantiers. Les entreprises disposeront ainsi d'éléments d'information reconnus et facilement accessibles pour fonder leur évaluation a priori du risque amiante. Elles bénéficieront également de conseils quant aux modes opératoires et équipements de protection les plus adaptés à chaque situation de travail.

L'engagement des quatre organisations professionnelles du BTP - CAPEB, FFB, FNTF, Fédération SCOP-BTP - est de rechercher et de fournir les chantiers nécessaires au projet. Afin de garantir la représentativité des mesures d'empoussièremement, l'objectif est de trouver en neuf mois de 400 à 800 chantiers sur tout le territoire français.

Les acteurs du projet CARTO Amiante sont les suivantes :

- Les entreprises volontaires et les compagnons qui réalisent les travaux ;
- Les laboratoires accrédités chargés des prélèvements et des analyses d'air : EUROFINIS, ITGA, LEPI et PROTEC ;
- Les superviseurs, conseillers OPPBTB ou CARSAT, qui s'assurent du respect des points clés relatifs aux prélèvements ;
- Le coordonnateur de la campagne de mesures, la FFB en lien avec son Groupement National Amiante et le SNED (opérateur technique), qui conduit le processus logistique nécessaire aux opérations.

La phase opérationnelle du projet démarrera en septembre 2014 et les conclusions sont attendues pour septembre 2015.

Dans le cadre de cette campagne, les situations de travail recherchées sont les suivantes :

Métiers Activités	Matériau et nature de l'intervention
Carreleur	<ul style="list-style-type: none"> colles de carrelage ou de faïence : perçage, grattage, meulage-fraisage-rabotage* ; ragréages ou enduits de lissage : perçage*, grattage*, carottage-sondage* ; colles bitumineuses de dalles - vinyle : perçage, carottage-sondage*.
Canalisateur	<ul style="list-style-type: none"> canalisations amiante ciment en extérieur : sciage, découpage, démontage-déconstruction.
Constructeur de routes	<ul style="list-style-type: none"> enrobés routiers : carottage-sondage, sciage, meulage-fraisage-rabotage, pelletage.
Couvreur	<ul style="list-style-type: none"> couverture en plaques et ardoise en amiante ciment - toiture, tuiles : perçage, sciage, démoussage, démontage-déconstruction*.
Electricien	<ul style="list-style-type: none"> boîtiers - armoires électriques : démontage-déconstruction ; isolants, flocages : tirage de câbles ; plaques de faux-plafond (amiante-ciment) ou sur dalles de faux-plafond (panocell, insonorisant) : tirage de câbles*.
Enduiseur Façadier	<ul style="list-style-type: none"> enduits de façade : décapage, perçage*.
Etancheur et bardeur	<ul style="list-style-type: none"> revêtements d'étanchéité bitumineux de terrasses - cuvelage : grattage, perçage*, carottage-sondage*.
Maçon	<ul style="list-style-type: none"> chapes maigres : perçage, grattage*, carottage-sondage* ; cheminées (conduit, chapeau, trappe) : ramonage, chemisage* ; gaines et conduits amiante - Ciments intérieurs : perçage, sciage, démontage-déconstruction*, recouvrement* ; cartons amiantés : découpage.
Peintre Vitrier Poseur de revêtement	<ul style="list-style-type: none"> dalles de sol - revêtements de sols sous forme de lés - sols souples : perçage, recouvrement, carottage-sondage ; colles bitumineuses de dalles - vinyle : perçage, carottage-sondage* ; peintures en bâtiment : perçage, grattage ; peintures sur ouvrages et équipements métalliques : grattage, décapage ; joints, mastics de vitrage : grattage ; ragréages ou enduits de lissage : perçage*, grattage*, carottage-sondage*.
Plâtrier Plaquiste Poseur de plafonds suspendus Poseur d'isolation	<ul style="list-style-type: none"> plaques de faux-plafond (amiante-ciment) : sciage, perçage*, tirage de câbles* ; dalles de faux-plafond (panocell, insonorisant) : perçage, déplacement et manutention, tirage de câbles* ; plâtres amiantés (progipsol) : perçage ; cloisons : démontage-déconstruction ; calorifuges, isolant amianté : découpage ; isolants, flocages : perçage*.
Plombier Chauffagiste Climaticien	<ul style="list-style-type: none"> joints de chaudière : démontage-déconstruction ; plaques de faux-plafond (amiante-ciment) ou sur dalles de faux-plafond (panocell, insonorisant) : tirage de câbles* ; isolants, flocages : tirage de câbles ; cartons amiantés : découpage.
Terrassier	<ul style="list-style-type: none"> affleurements naturels : carottage-sondage, terrassement, pelletage ; sédiments et sols pollués : carottage-sondage*, terrassement*, pelletage*.

*Les chantiers relevant de ces situations sont non prioritaires et seront éventuellement considérés dans un second temps.

Pour être éligible, le chantier doit satisfaire les critères suivants :

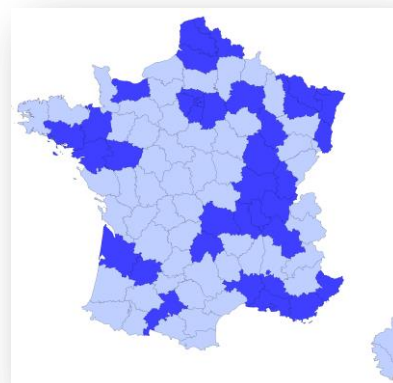
SUR LES CHANTIERS

Les salariés intervenant doivent être formés aux travaux relevant de la sous-section 4 : interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Zone géographique couverte

Le chantier doit faire partie du périmètre géographique défini en fonction du territoire d'intervention des quatre laboratoires accrédités associés au projet « CARTO amiante ».

La carte ci-contre permet de visualiser les zones de couverture des laboratoires. Zones bleu foncé : couverture actuelle ; zones bleu clair : possibilité d'extension future de la couverture.



Délais et durée d'intervention

Afin de coordonner l'intervention des différents acteurs du projet, de renseigner la base de données du projet et de procéder aux vérifications indispensables, un **délai de 3 à 4 semaines** est nécessaire entre la proposition du chantier par l'entreprise, et la réalisation effective des mesures.

La durée d'intervention minimum sur matériau amianté est de **15 minutes**.

Documents à fournir avec le dossier de proposition de chantier

1. **Diagnostic de repérage amiante** : il permet de localiser les matériaux contenant de l'amiante sur le périmètre des travaux. Il est à fournir par le maître d'ouvrage lors de la consultation.
2. **Rapport d'analyse des matériaux** : il permet d'identifier la présence et le type d'amiante dans les matériaux sur lesquels portent les travaux. Il est à fournir par le maître d'ouvrage lors de la consultation.
3. **Mode opératoire de l'entreprise adapté à l'intervention** : il est rédigé et diffusé selon les prescriptions de la réglementation en vigueur (art. R.4412-145 du Code du Travail). Les méthodes de travail et moyens techniques mis en œuvre visent des émissions de poussières minimales. La transmission du mode opératoire au coordinateur du projet CARTO Amiante permettra d'alimenter la base des pratiques exemplaires mise à disposition des entreprises à l'occasion de la publication des résultats de la campagne de mesurages.

L'OPPBTP a mis en ligne des fiches, par métiers, qui peuvent servir à la rédaction des modes opératoires : <http://www.preventionbtp.fr/Documentation/Publications/Fiches/Fiches-amiante-Prevention-du-risque-amiante-lors-de-travaux-d-entretien-et-de-maintenance-Sous-section-4>.

En contrepartie de leur participation au projet CARTO Amiante, les entreprises recevront gratuitement le rapport d'analyses correspondant aux prélèvements effectués sur leur chantier. Elles ne supporteront aucun frais.

Le rapport d'analyse ne concerne que les mesures de l'empoussièremment au poste de travail et non les mesures environnementales.



Démarche pour proposer un chantier

Si l'intervention correspond à l'une des situations de travail ciblées, et si les différents prérequis sont remplis, la proposition de chantier pourra être réalisée de la façon suivante. Un dossier de proposition de chantier devra être fourni par l'entreprise candidate. Il comportera :

- la fiche de recueil de données complétée avec les informations relatives au chantier de l'entreprise (le modèle figure en annexe) ;
- les documents cités dans les prérequis :
 - Le diagnostic de repérage amiante ;
 - Le rapport d'analyse des matériaux ;
 - Le mode opératoire de l'intervention.

Le dossier de proposition de chantier complet sera à transmettre à :, ou à déposer directement en ligne via l'outil CARTO Amiante : www.projet-carto.fr.

L'entreprise recevra ensuite un courriel précisant son login et mot de passe. Il lui permettra d'accéder à son compte en ligne ouvert dans l'outil CARTO Amiante.



Validation du chantier par le coordonnateur

Une fois l'ensemble des éléments transmis, ceux-ci seront analysés par le coordonnateur qui pourra, si besoin est, prendre contact directement avec l'entreprise.

Si le chantier proposé est retenu, l'entreprise recevra un courriel récapitulatif la date, l'heure d'intervention et les coordonnées du laboratoire et du superviseur dédiés.

Dans le cas où le chantier n'est pas retenu, l'entreprise en sera informée par courriel.

L'entreprise devra penser à contacter le coordonnateur en cas d'annulation ou de report du chantier : contact@projet-carto.fr



Intervention sur chantier

Préparation

La veille du prélèvement, le superviseur, conseiller OPPBTP ou CARSAT, contactera l'entreprise afin de confirmer les derniers détails.

Sur chantier, le laboratoire et le superviseur constateront que les opérations réalisées correspondent à ce qui a été prévu : situation de travail, mode opératoire, nombre de compagnons...

Des photos pourront être prises sur le chantier, après accord de l'entreprise.

Prélèvements

Les mesures effectuées pourront demander de 1 à 10 séquences de prélèvement sur un même chantier, selon le niveau d'empoussièremment estimé, la durée d'intervention et le nombre de compagnons affectés à la tâche. Chaque compagnon sera équipé de deux pompes de prélèvement et deux compagnons au plus pourront participer à la mesure. En référence à la réglementation, et selon la stratégie de prélèvement retenue, le laboratoire précisera le nombre de prélèvements à effectuer avant la réalisation des mesures. Les modalités de prélèvement sont précisées dans le document d'information des entreprises.



Résultats

Une fois les prélèvements effectués sur chantier, le laboratoire analysera les filtres prélevés et établira son rapport. Ce document, élaboré selon un modèle spécifique au projet CARTO Amiante destiné à en faciliter la lecture, présentera le résultat de la mesure d'empoussièremment. L'entreprise recevra gratuitement un exemplaire de ce rapport lui permettant ainsi de satisfaire à ses obligations réglementaires.

Le laboratoire saisira par ailleurs les résultats dans l'outil CARTO Amiante ; **les données recueillies étant anonymisées.**

L'entreprise pourra accéder à tout moment à l'état d'avancement de son dossier via l'outil CARTO Amiante, à l'aide de son login et de son mot de passe, et aux résultats des mesures du laboratoire lorsqu'elles auront été effectuées.

Lorsque la campagne de mesurages sera terminée, c'est-à-dire lorsque l'objectif de 20 mesures réalisées par situation de travail sera atteint, un travail d'analyse des résultats sera mené par l'INRS. Il consistera en un traitement statistique des données et l'établissement d'une cartographie des empoussièremments amiante.

Des préconisations aux entreprises et des recommandations aux laboratoires seront formalisées de façon conjointe avec l'OPPBTBTP. Le rapport définitif sera établi à horizon septembre 2015. Les entreprises pourront ensuite appuyer leur évaluation des risques sur une base de données reconnue par les pouvoirs publics et facilement accessible.

ANNEXE

FICHE DE RECUEIL DE DONNEES CHANTIER

I - ENTREPRISE REALISANT L'INTERVENTION

Nom _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____

II - REFERENT ENTREPRISE REALISANT L'INTERVENTION

Nom de la personne à contacter _____ Prénom _____
Coordonnées téléphoniques (fixe / portable) _____
Adresse e-mail _____

III - MAÎTRE D'OUVRAGE - Facultatif

Nom _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____

IV - REFERENT MAÎTRE D'OUVRAGE - Facultatif

Nom de la personne à contacter _____ Prénom _____
Coordonnées téléphoniques _____
Adresse e-mail _____

V - ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE RATTACHEMENT

Organisation professionnelle _____
Union / Syndicat _____

VI - SITUATION DE TRAVAIL

Nature de l'intervention _____
(Ex: pose d'une barre de seuil) _____
Matériau* _____ Établir une fiche par
Technique* _____ situation de travail

(*) : A renseigner selon tableau figurant au recto.

VII - CHANTIER

Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____
Département _____
Dates de chantier prévues _____
Durée prévisionnelle du chantier (en j) _____
Durée d'intervention prévisionnelle
pour la réalisation de la tâche sur
matériaux amiantés (en min) _____
Nb de compagnons susceptibles
d'intervenir sur cette tâche _____
Niveau d'empoussièrement attendu -
facultatif -
(en f/l) _____
Ce niveau a-t-il déjà été mesuré sur un
chantier similaire? (Oui / Non) _____
Si Oui : date de mesure et laboratoire _____
Combien de chantiers avez-vous réalisés
suivant le même mode opératoire? _____

VIII - PIECES A FOURNIR

1. Diagnostic de repérage amiante
2. Rapport d'analyse des matériaux
3. Mode opératoire

Contact : contact@projet-carto.fr

SITUATIONS DE TRAVAIL (PERIMETRE) DU PROJET CARTO AMIANTE

Matériau	Technique 1	Technique 2	Technique 3	Technique 4
Dalles de sol - Revêtements de sols sous forme de lés - Sols souples	Perçage à percussion	Carottage - Sondage	Recouvrement	-
Plaques de faux-plafond (amiante-ciment)	Sciage	Perçage à percussion*	Tirage de câbles*	-
Dalles de faux-plafond (panocell, insonorisants)	Perçage à percussion	Déplacement et manutention	Tirage de câbles*	-
Canalisations amiante ciment extérieurs	Découpage	Démontage - Déconstruction	Sciage	Sciage mécanique (scie sabre)*
Couverture en plaques et ardoise en amiante ciment - Toiture, tuiles	Perçage à percussion	Sciage	Démoussage	Démontage - Déconstruction*
Platres amiantés (progipsol)	Perçage à percussion	-	-	-
Cloisons	Démontage - Déconstruction	-	-	-
Calorifuges, isolant amianté	Découpage	-	-	-
Isolants, floccages	Tirage de câbles	Perçage à percussion*	-	-
Revêtements d'étanchéité bitumineux de Terrasses - Cuvelage	Grattage	Perçage à percussion*	Carottage - Sondage*	-
Colles de carrelage - faïence	Grattage	Perçage à percussion	Meulage - Fraisage - Rabotage*	-
Colles bitumineuses de dalles - vinyle	Perçage à percussion	Carottage - Sondage*	-	-
Enduits de façade	Décapage	Perçage à percussion*	-	-
Ragréages - Enduits de lissage	Perçage à percussion*	Grattage*	Carottage - Sondage*	-
Chapes maigres	Perçage à percussion	Grattage*	Carottage - Sondage*	-
Cheminées (conduit, chapeau, trappe)	Ramonage	Chemisage*	-	-
Gaines et conduits amiante - Ciments intérieurs	Sciage	Perçage à percussion	Démontage - Déconstruction*	Recouvrement*
Peintures en bâtiment	Perçage à percussion	Grattage	-	-
Peintures sur ouvrages et équipements métalliques	Grattage	Décapage	-	-
Joints - Mastic de vitrage	Grattage	-	-	-
Cartons amiantés	Découpage	-	-	-
Boitiers - Armoires électriques	Démontage - Déconstruction	-	-	-
Affleurements naturels	Carottage - Sondage	Terrassement	Pelletage	-
Enrobés routiers	Sciage	Carottage - Sondage	Meulage - Fraisage - Rabotage	Pelletage
Joints de chaudière	Démontage - Déconstruction	-	-	-
Sédiments et sols pollués	Carottage - Sondage*	Terrassement*	Pelletage*	-

*Les chantiers relevant de ces situations sont non prioritaires et seront éventuellement considérés dans un deuxième temps.